

Farnèse et gendre de Louis XV, reçut les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla.

La Belgique et les autres conquêtes françaises furent restituées sans compensation; nous n'obtenions que la petite île de Cap Breton. — Louis XV avait voulu faire la paix « en roi, non en marchand ».

IV. — *Conclusion.*

La France intervint dans la guerre de la succession de Pologne et dans celle de la succession d'Autriche; mais elle ne joua dans la première qu'un rôle ridicule et dans la seconde elle contribua au développement de la puissance prussienne. — Sa politique fut donc timide et maladroite. Si le traité de Vienne nous donna la Lorraine, la paix d'Aix-la-Chapelle nous déçut : nous ne retirions aucun bénéfice de nos victoires dans les Pays-Bas et en Italie.

Sujets de devoirs et de composition. — 1. Le traité de Vienne de 1738. — 2. Causes de la guerre de la succession d'Autriche.
